

ST FERDINAND


AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal de Saint-Ferdinand a adopté, lors de la séance du 6 mars 2023, le règlement no 2023-244 concernant la tarification des services de loisirs.

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal durant les heures d'ouverture et sur le site Internet de la municipalité.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 10 mars 2023


Alain St-Vincent-Rioux
Directeur général et
greffier-trésorier par intérim